

L'influence du changement climatique sur la santé de la peau

Interview de la Dr. Eva Parker, MD, DTMH,
par Sylvie Legenne (légèrement raccourci)

La Dr. Eva Parker est professeure assistante au Vanderbilt University Medical Center, Nashville (USA). En tant que fervente partisane de la justice climatique et de la durabilité dans le domaine de la santé, elle promeut une plus grande sensibilisation aux effets du changement climatique sur la santé et donne régulièrement des conférences lors de congrès médicaux.

En mars 2023, vous avez donné une conférence sur les «effets du changement climatique sur la santé de la peau» au congrès annuel de l'«American Academy of Dermatology» (AAD). Comment êtes-vous arrivée à ce fascinant programme?

Je le dois à Misha Rosenbach, qui avait créé ce forum quelques années auparavant. En 2022, il m'avait demandé d'en partager la présidence; en 2023, je l'ai assumée entièrement. Le changement climatique est la plus grande crise sanitaire de ce siècle, et de nombreuses maladies de peau sont sensibles au climat. En outre, le changement climatique aura un impact sur notre pratique médicale, et ce non seulement en raison de l'évolution des modèles de maladie et de l'augmentation des besoins médicaux, mais aussi en raison de son influence sur le secteur de la santé dans son ensemble.

Les phénomènes météorologiques extrêmes endommagent les infrastructures, dévaluent les biens immobiliers et interrompent les chaînes d'approvisionnement. Ces menaces institutionnelles auront également un impact sur la manière dont nous fournirons nos services à l'avenir. Ce sont des problèmes réels dont les dermatologues doivent être conscients. Cette conférence avait pour but de présenter ce sujet complexe de la manière la plus compréhensible possible et de le résumer de façon à les inciter à défendre leurs intérêts et à agir.

Quels sont les effets du changement climatique sur la santé de la peau?

Vaste sujet! Premièrement, je pense que nous verrons un impact énorme sur les maladies inflammatoires de la peau. Il existe déjà de nombreuses données montrant que la pollution de l'air, la fumée des feux de forêt et les températures extrêmes favorisent le psoriasis, la dermatite atopique et l'acné. Certaines données indiquent que les maladies de la vessie comme le pemphigus et les maladies auto-immunes comme le lupus pourraient également être en augmentation.

Deuxièmement, il nous faut tenir à l'œil de nombreuses maladies infectieuses, en particu-



lier celles transmises par des vecteurs (porteurs): le spectre des tiques, moustiques et phlébotomes va en s'élargissant en raison des températures plus chaudes, amenant des périodes de végétation plus longues, des hivers plus courts et moins froids. Ces insectes se mettent à prospérer également dans des régions où ils n'étaient pas présents auparavant. Les inondations augmentent en outre le risque d'infections cutanées, dont celles dues à des bactéries comme les staphylocoques et les streptocoques, mais aussi à des agents pathogènes atypiques comme les *Aeromonas* et les mycobactéries non tuberculeuses.

En outre, je soupçonne que le nombre de manifestations systémiques sur la peau vont se multiplier, car le changement climatique aggrave les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies rénales, etc.

De nombreuses maladies, dont le psoriasis et la dermatite atopique, sont liées à des troubles

psychologiques. Les événements climatiques aigus sont susceptibles de provoquer du stress et de l'anxiété, d'aggraver les maladies inflammatoires sous-jacentes ou de provoquer des troubles psychodermatologiques tels que le «skin picking» (besoin de pincer et de gratter la peau).

Parlez-nous un peu du concept de justice environnementale.

La justice environnementale peut être envisagée de deux manières: au niveau local et régional, et au niveau mondial. Malheureusement, aux États-Unis, nous avons une longue histoire de pratiques racistes systémiques. Dans les années 1930, le gouvernement a autorisé la création de cartes dans lesquelles les quartiers étaient catégorisés en fonction du risque d'octroi de crédits hypothécaires. Les quartiers noirs étaient «redlined», c'est-à-dire entourés de rouge et considérés comme dangereux, ce qui entraînait une dévaluation des biens immobiliers. Cette pratique discriminatoire a

empêché les habitants de ces communautés d'obtenir des hypothèques et a découragé les entreprises de s'y installer.

Le résultat est que, 90 ans plus tard, les quartiers autrefois entourés en rouge sont toujours habités par des minorités et ont un statut socio-économique inférieur. Il existe un lien étroit avec la santé environnementale, car de nombreuses décharges de déchets toxiques, industries, entreprises chimiques et routes principales se trouvent dans des communautés autrefois défavorisées. Ces mêmes quartiers sont également des îlots de chaleur urbains: il y a beaucoup de béton et très peu d'arbres, résultat: il y fait souvent plus chaud de plusieurs degrés. Dans ma ville natale de Nashville, Tennessee, il fait environ 8,5 degrés de plus dans les anciens quartiers pauvres que dans les quartiers blancs aisés. Les effets de la chaleur sur la santé sont énormes, que ce soit pendant les vagues de chaleur ou en cas d'exposition chronique. Aux États-Unis, la chaleur est le principal facteur léthal lié à la météo. Il est donc important de reconnaître que le changement climatique a certes un impact sur nous tous, mais pas dans la même mesure: en effet, en raison du racisme structurel, de nombreux groupes de population sont touchés de manière disproportionnée, tout en ayant moins de ressources et un accès limité aux soins médicaux.

La région entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge, appelée «Cancer Alley» (allée du cancer) en est un parfait exemple: il s'agit d'une zone bordée d'usines et de sites de production chimique qui produisent de nombreux produits chimiques toxiques, habitée principalement par des noirs à statut socio-

économique bas. Historiquement, nombre de ces communautés ont été fondées à l'origine par des esclaves affranchis. De nombreux effets sur la santé, y compris des taux de cancer plus élevés, ont été documentés chez les résidents vivant à proximité des sources de pollution toxique. Malheureusement, les personnes de couleur continuent d'être marginalisées aux États-Unis en raison du «redlining» évoqué plus haut et d'autres formes de racisme institutionnel de longue date. La justice environnementale se concentre sur ce concept et sur la manière dont ces injustices affectent la santé de ces communautés.

On constate le même phénomène au niveau mondial dans la répartition entre le Nord et le Sud de la planète; par le passé, les pays riches comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et les pays de l'UE étaient les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Mais au cours des 25 dernières années, la Chine a éclipsé tous les autres pays en termes d'émissions actuelles.

Par le passé, les conquêtes impériales du Nord ont privé les pays du Sud de ressources précieuses et opprimé leurs citoyens, laissant les pays colonisés avec beaucoup moins de ressources, une plus grande instabilité financière et politique et une moindre résilience. Les pays à revenu faible et intermédiaire, en particulier, disposent de systèmes de santé moins bien établis pour faire face aux pressions sanitaires dues au changement climatique et de ressources économiques moins importantes pour s'adapter aux effets liés au climat ou s'en remettre. Nombre de ces pays dépendent en outre de l'agriculture et de la pêche comme principales sources de revenus, des secteurs

fortement touchés par le changement climatique. De plus, les événements climatiques extrêmes ont un effet dévastateur sur ces pays, comme l'ont montré la famine en Somalie ou les graves inondations au Pakistan. L'héritage du colonialisme a fait que les pays du Sud mondial continuent d'être touchés de manière disproportionnée par le changement climatique.

Le changement climatique est un problème extrêmement complexe, avec de nombreuses interactions qui doivent être prises en compte lors de l'étude des effets sur la santé et le bien-être. C'est la raison pour laquelle nous qualifions le changement climatique de «multiplicateur de force».

Quels sont les points clés à retenir de votre exposé pour les médecins?

Mon objectif principal était de faire comprendre que ce que l'on sait du changement climatique est limpide, et donc qu'il n'y a rien à débattre!

La seconde est que les effets sur la santé sont d'une actualité brûlante. Certes, cela fait déjà quelques années que cela se produit, mais les effets actuels ne vont aller qu'en s'accroissant, surtout si nous ne limitons pas le réchauffement climatique à 1,5 degré.

En troisième lieu, de nombreuses maladies de peau sont sensibles au climat: il est essentiel de reconnaître que la peau, notre plus grand organe, constitue une interface majeure avec notre environnement et qu'en conséquence les dermatologues que nous sommes devons nous positionner en première ligne pour réduire l'impact du climat sur la santé.

Le quatrième point est que ce n'est pas seulement la santé qui est concernée, mais aussi l'équité en matière de santé, le secteur de la santé en général et même notre pratique médicale future.

Enfin, il existe d'innombrables possibilités de défendre ses intérêts et d'agir: deux enquêtes récentes publiées l'une dans le «British Journal of Dermatology» et l'autre dans l'«International Journal of Dermatology» et portant sur l'attitude des dermatologues face au changement climatique montrent que la majorité d'entre eux s'engagent sur ce thème, parce qu'ils en constatent les effets dans leur pratique. Je les encourage donc vivement à devenir actifs, s'ils ne le sont pas encore !

Avec l'aimable autorisation de Skin Link Consulting | 17 avril 2023 | tiré de la série: les femmes en cosmétologie



Sylvie Legenne, spécialiste en communication scientifique dans l'industrie des cosmétiques et de la dermatologie. Elle est elle-même atteinte de vitiligo depuis de nombreuses années et partage sa riche expérience professionnelle et ses conseils personnels dans ses articles pour *La Peau Surtout*.